



EYZAHUT

en Drôme provençale

3 REPUBLIQUE FRANÇAISE - Arrondissement de NYONS
CANTON D'IZARD

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

ID : 026-212601314-20230404-2023_02_07-DE

Séance du 20 février 2023

Convocation du 10 février 2023

Membres afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11

Membres présents à la séance : M. Aubert
G. Bernard, M. Brezzo, J. Chabanas, J. Holz,
C. Poncet, A. Ramousse, M.C. Rey, F. Simian.

Absents excusés : C. Bochaton, S. Giliotti

Président de séance : Fabienne Simian.

Secrétaire de séance : J. Holz

Délibération 2023-02-07

**Demande de subvention de l'association
"un genre d'asso"**

L'an deux mil vingt-trois, le 20 février à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Fabienne SIMIAN, maire.

Le Conseil municipal, après avoir eu lecture des documents (budget prévisionnel, compte de résultat) et après en avoir délibéré :

-décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 100 € à l'association suivante :

- Un genre d'asso

-charge Madame la Maire de signer toute pièce relative à la présente décision.

Acte rendu exécutoire par la
maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et publication ou notification
du

Fait et délibéré les jours, mois et an que
dessus.

La Maire,
Fabienne SIMIAN